

PLAN D' ACTIONS TRANSITION ECOLOGIQUE 2020 - 2030

Introduction – note méthodologique

Dès l'entrée en fonction de la nouvelle majorité, en décembre 2018, un plan d'action ambitieux pour la transition écologique a été promis. La technique du groupe de travail a été privilégiée, afin de permettre à l'ensemble des groupes politiques représentés au sein du conseil communal d'émettre ses idées, et de contribuer activement à l'élaboration de ce document.

Entre septembre et décembre 2019, le groupe de travail « transition écologique » s'est réuni à 5 reprises pour aborder différentes thématiques liées à la transition écologique. Les participants ont ainsi eu l'occasion de proposer des actions, de les amender, et de définir leurs priorités. Toutes les idées émises ont ensuite été compilées en tenant compte des priorités émises, et rediscutées en Collège communal pour arriver au résultat ci-dessous.

Remarque importante : nous avons volontairement omis tous les points liés à l'agriculture. Compte tenu de l'importance de ce secteur dans notre commune, ainsi que de la situation délicate dans laquelle il se trouve actuellement, il nous a paru essentiel de commencer par amorcer un dialogue avec eux, dans le cadre d'une commission « agriculture ». Cette méthode devrait permettre de créer un réel partenariat avec les agriculteurs, et donc de se donner plus de chances de voir les actions aboutir.

Un appel a été lancé dans le bulletin communal du mois de janvier afin de constituer cette commission agricole, celle-ci devrait donc voir le jour prochainement.

THEMATIQUE 1 : NATURE - BIODIVERSITE				
N°	Intitulé	Partenaire(s)	Timing (R) = récurrent	Budget
1.1.	<i>Lutter contre les espèces invasives animales et végétales</i>			
1.1.1	<i>Faire l'inventaire (cartographique le cas échéant) des espèces problématiques sur notre territoire : renouée du Japon, pies, choucas, renards, fouines, rats,...)</i>	<i>PCDN, CRS, DNF</i>	<i>31/12/2020</i>	<i>/</i>
1.1.2	<i>Former le personnel à la lutte contre les espèces invasives</i>	<i>PCDN, CRSA</i>	<i>1/1/2021</i>	<i>/</i>
1.1.3	<i>Etablir et appliquer un plan de lutte contre les espèces invasives animales et végétales</i>	<i>PCDN, CRSA, Direction des cours d'eau non navigables</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>500€/an</i>
1.1.4	<i>Mener des campagnes de communication envers les citoyens concernant la lutte contre les espèces invasives</i>	<i>PCDN</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>/</i>
1.2	<i>Être une commune accueillante pour les insectes pollinisateurs</i>			
1.2.1	<i>Maintenir la reconnaissance des Bons Villers comme « Commune Maya » - Actions plan Maya</i>	<i>RW</i>	<i>En cours</i>	<i>2500/an</i>
1.2.2	<i>Favoriser l'installation de ruches sur le territoire communal</i>	<i>RW</i>	<i>2020 (R)</i>	
1.2.2.1	<i>Organiser une séance d'information pour les citoyens qui voudraient permettre à un apiculteur d'installer des ruches sur leur propriété</i>	<i>RW</i>	<i>2020</i>	
1.2.2.2	<i>Organiser une séance d'information concernant l'activité apicole</i>	<i>RW</i>	<i>2020</i>	
1.2.3	<i>Promouvoir le Village de l'Abeille</i>		<i>2020</i>	<i>/</i>
1.2.4	<i>Organiser la Semaine de l'Abeille</i>	<i>RW</i>	<i>2021</i>	
1.3.	<i>Verdir le territoire communal</i>			

1.3.1	Planter 20.000 arbres ou arbustes	RW, PCDN, Citoyens, associations, entreprises	2024	5000 €/an
1.3.2	Compenser chaque arbre abattu par la plantation d'au moins un arbre	DNF, citoyens	En cours	/
1.3.3	Créer un verger comme lieu propice à la création de liens entre citoyens	RW	2022	1000 €
1.3.4	Revoir le circuit de tonte afin de laisser davantage la nature reprendre ses droits là où la sécurité n'est pas en jeu	/	31/12/2020	/
1.3.5	Semer des fleurs des champs dans certains espaces publics (500 m2/an)	RW	2020 (R)	500 €/an
1.3.6	Aménager les bassins d'orage pour en faire des zones d'immersion temporaire	RW	1 bassin par an	
1.3.7	Réserver une place au végétal dans chaque projet concernant le patrimoine communal, dans une démarche de gestion différenciée	/ GAL formation aux métiers du terroir	/	/
1.3.8	Introduire un « permis de verdir » permettant aux citoyens de se réapproprier une partie de l'espace public afin d'y effectuer des plantations	Citoyens	2022	/
1.3.9	Réaménager les entrées de village pour les rendre plus accueillantes : <u>Rèves</u> : carrefour chemin de la Justice et rue Sart-Haut, carrefour rue de la Station et rue de Houtain, carrefour chaussée de Nivelles et rue Moulin Charon <u>Frasnes</u> : rond-points nord et sud de Frasnes <u>Villers-Perwin</u> : rue de la Chapelle <u>Mellet</u> : rue de Fleurus, rond-point « nord » de Mellet (N567), rond-point « sud » de Mellet (N5-Chaussée de Bruxelles) <u>Wayaux</u> : rue de Gosselies, rue Edouard Lacroix	RW	1 par an	A compléter (Thomas) 2000 €/an

1.3.10	Réaménager les bassins d'orage pour en faire des zones d'immersion temporaire naturelles favorisant la biodiversité : 1 bassin à Frasnes (PCA) et 3 à Rèves	RW – Remembrement de Rèves	1 par an	A compléter (Thomas) 500 €/an
1.3.	Entretenir les ruisseaux			
1.3.1	Mettre en œuvre une actions citoyenne annuelle de nettoyage des ruisseaux (Opération rivière propre)	CRSA, Citoyens, Province	2020 (R)	3000€ pour enlèvement des déchets
1.3.2	Curer les ruisseaux (ajouter : cartographie des ruisseaux)	Province, CRS, RW	En cours (R)	A compléter par Thomas 40.000 €/an
1.4.	Renforcer le maillage écologique			
1.4.1	Valoriser les zones naturelles en créant un maillage écologique	PCDR, RW, Province	2020 : Convention PCDR 2021 : réalisation des études + création 1 ripisylve 2022 : 2024 : développement autres ripisylves	250.000 €
1.4.2	Identifier les terrains communaux situés sur un corridor écologique et définir une destination permettant de soutenir la dynamique biologique	RW, Faunes et Biotopes asbl, Natagora, CRS, PCDN	2020 : faire revenir l'eau à la Flache 2021 : planifier autres aménagements	3000 € en 2020

1.5.	Valoriser le patrimoine naturel			
1.5.1	Inventorier les zones propices à la nature exceptionnelle et réaliser un diagnostic de leur état	PCDN, CLDR, Natagora	2021	/ (cfr. objectif 4, action 1)
1.5.2	Réhabiliter/restaurer/améliorer les zones propices à la nature exceptionnelle	RW, DNF, associations agréées	2022	A définir
1.5.3	Faire certifier les zones à haute valeur biologique	DNF, associations agréées	2022	A définir
1.5.4	Examiner l'opportunité de réaffecter les sources d'eau sur le territoire	Province, CRS	2024	A définir
1.5.5	Créer des lieux de pause/de convivialité le long des itinéraires lents afin de permettre aux citoyens de profiter de la nature	PCDR, PCDN	2024	1000 € par emplacement
1.5.6	Aménager le parc du Château De Dobbeleer	PCDR	2020	200.000 € (subsidés PCDR à 80%)
1.5.7	Aménager un observatoire comme outil pédagogique de découverte de la nature	RW – remembrement de Rèves	2022	En cours
1.6.	Limiter l'impact environnemental lié à l'éclairage (pollution lumineuse)			
1.6.1	Supprimer l'éclairage public là où il n'est pas nécessaire pour la sécurité	PCDN, Ores	2024	A définir
1.7.	Réduire l'utilisation des produits phytopharmaceutiques			
1.7.1	Obtenir le label « cimetière nature » pour les 5 cimetières	RW, Adalia 2.0	En cours 2020 : Frasnes 2021 : VP et Wayaux 2022 : Mellet 2023 : Rèves	1500 € par cimetière
1.7.2	Ne plus utiliser de produits phyto sur les propriétés communales et dans les lieux publics – Obligation légale depuis le 1/6/2019	RW	En continu	/

1.8.	Encourager les actions en faveur de la biodiversité			
1.8.1	Inclure au moins une fois par an une rubrique de sensibilisation dans le PCDNien	PCDN	2020 (R)	/
1.8.2	Mener des actions ponctuelles de sensibilisation (ex : distribuer des fleurs des champs, des coccinelles, etc.) faire des sous-actions : ambassadeurs propreté, nettoyage de printemps, etc	RW	2020 (R)	500 €/an
1.8.3	Intégrer les lignes directrices en faveur de la biodiversité dans le guide urbanistique communal	PCDN	2021	/
1.8.4	Instaurer une prime pour la plantation d'arbres basse-tige		2021	3000 €/an
1.8.5	Informar les citoyens des subsides auxquels ils peuvent prétendre pour les aménagements favorisant la biodiversité		2020 (R)	/
1.9.	Développer un réseau de sentiers à travers la commune			
1.9.1	Valoriser les sentiers qui font découvrir la nature (PCDR)	RW	2024	500.000 €
1.9.2	Développer et baliser le réseau de sentiers	RW, tous à pieds, groupe sentiers, GAL	2020 (R)	A compléter
1.9.2.1	Faire le diagnostic du réseau de sentiers des 5 villages bonsvillersois		2020	
1.9.2.2	Récupérer/réaménager/redessiner et baliser les sentiers identifiés lors du diagnostic		2021	5000 euros par an
1.9.2.3	Aménager la ligne 131 pour permettre la liaison vers Fleurus et Nivelles	Communes de PAC, Nivelles, Fleurus, SPW-Cellule RAVel	2020 : amorcer une discussion Suite : En fonction des discussions à venir	A déterminer
1.9.2.4	Promouvoir le réseau de sentiers	GAL Pays des 4 bras	2024	A déterminer
THEMATIQUE 2 – PROPRETÉ / ZÉRO DÉCHET				
2.1.	Sensibiliser les citoyens et les soutenir dans leurs actions en faveur de la propreté publique et du « zéro déchet »			

2.1.1	Organiser un défi « familles zéro déchet »	RW	En cours	500 €
2.1.2	Organiser une action de distribution de poules	RW	Printemps 2020	3.500 €
2.1.3	Organiser des ateliers « zéro déchet » pour les citoyens	RW	En cours 4 ateliers prévus en 2020	1.000€
2.1.4	Octroyer un bon d'achats de 10 € à chaque ménage produisant moins de déchets (= qui ne dépasse pas son quota ?)	Commerces locaux	2020	1000 €/an
2.1.5	Octroyer une prime pour les familles qui utilisent des langes lavables	RW	2021	2000 € annuellement La moitié du prix, plafonné à 100 € par ménage et par enfant
2.1.6	Distribuer des cendriers de poche	BeWapp, TIBI	2021	/
2.1.7	Mettre à disposition des cendriers de sondage lors d'évènements particuliers	Be Wapp, TIBI	2020 (R)	/
2.1.8	Poursuivre le projet-pilote de prime pour le retour des cannettes	BeWapp	En cours	/
2.1.9	Poursuivre le projet-pilote des poubelles connectées	BeWapp	En cours	/
2.1.10	Encourager la participation au Grand nettoyage de printemps	Be Wapp	2020 (R) 26-29 mars	/
2.1.11	Mettre en œuvre un projet-pilote de compost de quartier	Be Wapp, TIBI	2022	A déterminer
2.1.12	Distribuer des poubelles de voitures (Martelange et Vaulx sur sûre)	Be Wapp, TIBI	2023-2024	(environ 2 € la poubelle)
2.1.13	Mettre en évidence les ambassadeurs propreté	/	2020 (R)	/

2.1.14	Interpeller les sociétés de publicité pour leur demander de supprimer les emballages en plastique des écrits publicitaires distribués sur notre territoire		2020	/
2.2.	Aller vers le « zéro déchet » lors des activités organisées sur le territoire communal			
2.2.1	Organiser une réflexion avec les comités des fêtes et associations qui organisent des festivités sur le territoire	GT associatif, comités et associations	2020	/
2.2.2	Instaurer une charte locale « zéro déchet » pour les festivités publiques organisées dans la commune	GT associatif	2021	/
2.2.3	Intégrer le « zéro déchet » dans les règlements de location de salles	GT associatif	2021	/
2.3	Aller vers le « zéro déchet » dans l'administration communale			
2.3.1	Intégrer le « zéro déchet » dans le fonctionnement de l'administration communale	Eco-team	2020 : Mettre des fontaines à eau à destination des employés	1.500 €
2.3.2	Intégrer le « zéro déchet » dans les écoles communales	Direction et enseignants, élèves, parents, Good Planet		
2.3.2.1	Mettre une fontaine à eau à disposition dans chaque école communale		2020 : 2	3.000 €
2.3.2.2	Distribuer des gourdes en inox à chaque élève fréquentant les écoles communales			9.000 €
2.3.2.3	Distribuer une boîte à tartines à chaque élève fréquentant les écoles communales			10.500 €
2.3.2.4	Distribuer une pochette lavable destinée à l'emballage des collations à chaque élève fréquentant une école			4.200 €

2.4	Adopter et exécuter un plan communal de propreté			
2.4.1	Etablir le pré-diagnostic de la propreté sur le territoire communal	RW, Espace-environnement	En cours	/
2.4.2	Rédiger le plan communal de propreté	RW, Espace-environnement	Juin 2021	/
2.4.3	Mettre en œuvre le plan communal de propreté		Septembre 2021	A déterminer
2.5.	Prévenir et réprimer les comportements infractionnels			
2.5.1	Mener des actions préventives et répressives à certains endroits-clé (actions « coup de poing »)	Police	2020 (R)	/
2.5.2	Affecter entièrement l'agent constatateur à sa mission première		2020	/
2.5.3	Affecter un agent communal à la fonction d'agent sanctionnateur communal		2021	A rediscuter
2.5.4	Installer les conteneurs à déchets à l'intérieur des cimetières pour éviter les dépôts non désirés		2020	/
2.5.5	Placer des caméras au niveau des points noirs afin de mieux prévenir les dépôts sauvages	BeWapp	En cours	16.000 €
2.5.6	Augmenter le montant des sanctions administratives pour : - les dépôts sauvages ; - l'abandon de mégots de cigarettes sur la voie publique ; - Les usagers qui laissent tourner leur moteur pendant qu'ils stationnent devant les écoles		2021	/
THEMATIQUE 3 - ÉNERGIE				
3.1	Actions globales			
3.1.1	PAEDC - Effectuer des campagnes de communication et de sensibilisation des différents secteurs concernés (transport, tertiaire, agricole, citoyens)		2020 (R)	/

3.1.2	PAEDC - Installation d'une station de biométhanisation agricole, qui sera disponible pour un réseau à usage domestique et/ou industriel		2030	/
3.1.3	PAEDC - Installation de 3 éoliennes d'une puissance de 3 MW sur le territoire communal		2030	/
3.1.4	PAEDC - Remplacement de l'éclairage public par de l'éclairage moins énergivore	ORES	A compléter	A compléter
3.2	Administration communale			
3.2.1	Poursuivre l'audit énergétique des bâtiments communaux (3 par an)		2020 (R)	/
3.2.2	PAEDC - Amélioration des systèmes existants dans les bâtiments communaux (contrôles, réglages, optimisations, adaptations, voire remplacements), en ce compris le remplacement des chaudières	UREBA ?	A compléter	A compléter
3.2.3	PAEDC – Installer des panneaux photovoltaïques afin de couvrir au minimum 15% des besoins énergétiques de la commune	Tiers-investisseur	2020	A compléter
3.2.4	PAEDC - Privilégier les véhicules alternatifs lors du remplacement des véhicules communaux (CNG à privilégier pour le moment)	RW ?	2020 (R)	A compléter
3.2.5	PAEDC - Isolation des toitures, façades, sols, remplacement des châssis et portes des bâtiments communaux	UREBA	En cours	A compléter
3.2.6	PAEDC - Mise en place et exploitation d'une comptabilité énergétique sur le patrimoine communal en vue de connaître les consommations (et coûts) énergétiques, évaluer les actions mises en place, suivre l'évolution des consommations, détecter des dérives de consommations (fuites, problèmes de régulation, ...), objectiver les choix		En continu	FAIT
3.2.7	PAEDC – Former les conducteurs à la conduite éco-responsable		2024	A compléter
3.2.8	PAEDC - Mise en place d'écoteams au sein des services communaux et des écoles afin de modifier progressivement les comportements du personnel	Réseau des écoteams	2020	/

3.2.9	<i>Acheter des fournitures éco-responsables (labels écologiques, rechargeables ou recyclables)</i>		2020 (R)	/
3.2.10	<i>Promouvoir les achats durables en intégrant des clauses sociales, environnementales et éthiques dans les marchés publics</i>	RW	2021	/
3.2.11	<i>Former le personnel à une utilisation écologique du matériel ou des produits (détailler)</i>		2024	/
3.2.12	<i>Organiser une bourse au matériel scolaire au moment de la rentrée des classes</i>		2020 (R)	/
3.2.14	<i>Lancer une réflexion concernant un label de qualité pour les produits fabriqués aux Bons Villers, pour stimuler les gens à fabriquer des produits locaux</i>		2024	/
3.3	Logement			
3.3.1	<i>Mettre en place une plateforme reprenant le cadastre des bâtiments et leur performance énergétiques, que les particuliers alimenteraient de manière volontaire</i>		A compléter	A compléter
3.3.2	<i>Centraliser les demandes afin d'effectuer des groupes d'achats communs en matière de performance énergétique des bâtiments</i>		2020 : panneaux photovoltaïques	A compléter
3.3.3	<i>PAEDC - Mise en place, via un consultant externe, d'un processus de formation théorique et pratique "chantier participatif" chez des particuliers qui souhaitent isoler leur logement</i>		A compléter	A compléter
3.3.4	<i>PAEDC – Mettre une caméra thermique à disposition des citoyens afin de leur permettre de contrôler l'efficacité des travaux d'isolation effectués</i>		A compléter	A compléter
3.4	Transport			
3.4.1	<i>PAEDC - Promouvoir l'utilisation d'une plateforme de co-voiturage auprès des citoyens</i>		2020	/

3.4.2	PAEDC - Prévoir des espaces identifiés et sécurisés pour les vélos en voirie et organiser des rangs vélos	PCM	En cours	A compléter
3.4.3	PAEDC - Inciter, via des primes ou des essais, les autres usagers à remplacer les véhicules thermiques (essence ou diesel) par d'autres véhicules		A compléter	A compléter
3.4.5	PAEDC - Proposer des formations à l'éco-conduite auprès des différents publics cibles (citoyens ou professionnels)		A compléter	A compléter
3.5	Autres secteurs			
3.5.1	PAEDC - Organiser des séances d'information / sensibilisation à destination de l'industrie : valoriser les services existants (facilitateurs, associations, syndicats, fédérations, clubs d'entreprises...), illustrer les propos et thématiques au moyen de témoignages, retours d'expérience, réalisations concrètes ou test		A compléter	A compléter
THEMATIQUE 4 - ALIMENTATION				
4.1	Alimentation saine et locale dans les écoles			
4.1.1	Offrir des collations sous forme de produits laitiers locaux aux élèves dans les écoles communales	UE	2021	/
4.1.2	Offrir des collations sous forme de fruits ou de légumes locaux dans les écoles	UE	2021	/
4.1.3	Soutenir l'organisation de collations collectives saines	/	2020	/
4.1.4	Organiser une conférence donnée par une diététicienne/nutritionniste concernant les collations saines		2020	
4.1.5	Augmenter le nombre d'inscriptions aux repas chauds			
4.1.6	Participer au Green Deal cantines durables	RW	2020	/
4.2	Accompagner le public précarisé afin d'améliorer leur alimentation			

4.2.1	Mettre à disposition de produits frais, locaux, et de qualité à l'épicerie sociale	CPAS	2020	/
4.2.2	Organiser des ateliers « cuisine » afin de montrer comment préparer les produits	CPAS	2022	/
4.2.3	Donner une information spécifique concernant une alimentation équilibrée	CPAS	2020	/
THEMATIQUE 5 – COMMUNICATION				
5.1	Communiquer régulièrement, via différents canaux sur toutes les actions mises en œuvre dans le cadre de ce plan			
5.2	Mettre en évidence le patrimoine naturel existant via la communication			
5.3	Mettre en évidence les initiatives citoyennes allant dans le sens de ce plan d'actions et remercier les participants			
5.4	Utiliser des moyens de communication modernes dans le cadre des actions de sensibilisation			
5.5	Intégrer les citoyens et l'associatif (mouvements de jeunesse, comités des fêtes) dans le cadre des actions de sensibilisation et de prévention			
5.6	Participer à la journée mondiale : - De l'eau (22 mars) - De la terre nourricière (22 avril) - Des abeilles (20 mai) - Pour la biodiversité (22 mai) - Pour l'environnement (5 juin) - Sans voiture (22 septembre) - De la pieuvre (8 octobre) ???, ? - De l'alimentation (16 octobre) Participer à la nuit de l'obscurité (2e w-e d'octobre) pour sensibiliser à la pollution lumineuse			